La Commune de Coupvray, membre de Val d'Europe Agglomération,
se situe en Seine et Marne entre Lagny et Meaux.

En plein développement la commune développe ses équipements et renforce ses équipes.

À ce titre la commune

RECRUTE

**UN(E) ANIMATEUR/TRICE POUR SON ESPACE JEUNESSE**

En collaboration avec le responsable de la structure espace jeunesse dédiée au 11-17 ans, vous participerez à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pédagogique.

Vous mettrez en œuvre des activités et accompagnerez les jeunes dans leurs projets et ce dans le respect de la sécurité et de la règlementation relative à l'organisation d'accueil de jeunes.

Vous assurez également le renfort, en centre de loisirs, sur les pauses méridiennes.

*** MISSIONS** :
- Accompagner les jeunes dans une démarche de prise d'initiatives, de projets collectifs, d'éducation à la citoyenneté et favoriser leurs expressions,
- Développer et faire vivre le projet pédagogique en proposant un cadre et des animations pédagogiques adaptées et diversifiées avec et pour les jeunes (préparation, organisation, animation, bilan),
- Assurer le suivi administratif, la communication, rendre compte des projets et rédiger les bilans d'action,
- Préparer, mettre en œuvre et réaliser des animations en lien avec les jeunes,
- Aménager des espaces en fonction des animations et/ou des besoins des jeunes dans le respect des règles de sécurité.
- Participer à la gestion du matériel et l'organisation logistique de l'espace jeunesse,
- Participer à l'accueil des familles et assurer les transmissions des informations relatives au fonctionnement de la structure et à l'accueil des jeunes.

*** PROFIL :**
Expérience dans un poste similaire d'au moins 2 ans exigée.
Diplôme de direction souhaité.
Permis B obligatoire : vous serez amené(e) à conduire le minibus de la ville.

- Connaître l'environnement institutionnel et juridique des collectivités territoriales et de la fonction publique territoriale,
- Connaître les différents publics : enfants et adolescents,
- Maîtriser les techniques d'animation, de communication et de gestion de conflit,
- Savoir se positionner en tant qu'animateur et instaurer la distance nécessaire dans la relation avec les jeunes
- Avoir une capacité d'écoute et d'adaptation ainsi que des facultés relationnelles.

**RÉMUNÉRATION :** statutaire + RIFSEEP + CNAS + Amicale du Val d'Europe

**TEMPS DE TRAVAIL** : 35h annualisées – Présence obligatoire le samedi - Horaires décalés sans morcellement du temps de travail sur la journée – Présence obligatoire sur certaines manifestations communales – Présence nocturne lors des veillées.

**POSTE À POURVOIR LE 1ER JANVIER 2023**

Envoyer un CV et une lettre de motivation à l'attention de monsieur le maire
par mail à Mme MAXIMY jessica.maximy@coupvray.fr et M. ARAMINI manuel.aramini @coupvray.fr